Edito Heurovélo 78

Voici le printemps qui se fait sentir depuis quelques jours en ce début de mois d'avril et rapidement, les médias parlent de pics de pollution, des difficultés à mettre en place le système de voitures paire et impaire. Dans la région, le pic de pollution est reconnu, nous attendions du préfet un message fort, incitant à l'usage de la marche, du vélo et des Tc... Bref, une recherche d'alternatives au tout voitures.

Les cyclistes souhaitent voir la mise en place d'un code de la rue, de mesures favorables au vélo, les usagers des transports en commun souhaitent des TC attractifs, des tarifs raisonnables. Or nous voilà affectés par la prise de position du préfet qui consiste à laisser croire que cyclistes et piétons ne respectent rien et font n'importe quoi. Notre combat valorise les alternatives au tout voiture, incite à l'usage des modes doux : non seulement nous ne sommes pas émetteurs mais nous sommes largement bénéficiaires des pics de pollution. En deux mots, même par temps normal, on en prend plein la tronche !!!

De même, nous regrettons que la marche, le vélo, les TC ne soient pas prioritairement pris en compte, lors de trop fortes émissions de pollution. Dès que le printemps revient, ces modes de déplacement sont à développer afin de réduire l'incidence de la pollution pour le bien être des citadins.

Pendant ce temps, une trentaine de cyclistes de l'ADAV proposaient, samedi 18 avril, avenue de Dunkerque, une opération "J'en ai pour deux minutes" qui consiste à informer les automobilistes des dangers qu'ils occasionnent en stationnant sur les bandes cyclables. De nombreux cyclistes ont répondu, se sont mobilisés et ont répondu présents.

Mi-avril, les associations adhérentes à la fédération des usagers de la bicyclette se sont réunies à Saint-Étienne. La ville qui a gardé son tram ne propose pas grand chose pour les cyclistes. Nous espérons que notre présence à l'assemblée générale tiendra compte de nos revendications et que les cyclistes seront valorisés.

Philippe Delrue